Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260122-2026_04CM2201-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du MORBIHAN

Mairie de DAMGAN

56750

Téléphone : 02 97 41 10 19
Email : mairie@damgan.fr

MAIRIE DE DAMGAN
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS VOTEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le vingt deux janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de DAMGAN légalement convoqué le vendredi seize janvier, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Marie LABESSE, Maire.

Nombre de membres :	19
Présents	16
Votants	18
Absent(s) Représentés(s)	2
Absents excusés Non représentés	1

Présents :
Le Maire : Jean Marie LABESSE
Adjoint(e)s au Maire : Marc LAMOUR, Muriel CLERY, Michel GRAINZEVELLES, Arlette CHAUFFERT,

Conseillers municipaux : Yvette DENOUAL, Brigitte ADAM LEVACON, Serge LE PERSONNIC, François Robert SOLMON, Marie Françoise DAIRIEN, Yann BREISTROFFER, Mickael LE NEVE, Lyliane LE FICHER, Patrice BROUILLE Jean Jacques TRICHET, Jean Marie COLOMBEL,

Absents représentés :
Claude FLINOIS. pouvoir donné à Michel GRAINZEVELLES
Christine GUYOT, pouvoir donné à Arlette CHAUFFERT

Absent excusé non représenté : Marc PERRUSSEL

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Muriel CLERY a été élue Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260122-2026_04CM2201-DE

Délibération 2026-004

Objet : Demande de subvention – Répartition des amendes de police – Travaux de sécurisation routière sur la nouvelle aire de jeux Parc des sports - Approbation et Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout acte en découlant – Modificatif.

Chaque année, des financements sont redistribués aux territoires au titre des amendes de police sur la base d'une enveloppe définie et via le conseil départemental.

Considérant que des dossiers peuvent être déposés pour les sujets suivants :

étude et mise en œuvre de plans de circulation,
création de parcs de stationnement,
installation et développement de signaux lumineux et de la signalisation horizontale,
aménagement de carrefours,
Différenciation du trafic,
travaux commandés par les exigences de la sécurité routière,

Considérant le projet de réaménagement de l'aire de jeux au Parc des sports BD de l'Océan et notamment la création d'un parc de stationnement, de la mise en œuvre de pistes cyclables, la mise en place d'une zone 20 avec priorité piétons, le renforcement de la signalétique au sol.

Considérant que les services chiffrent les travaux concernant les thématiques citées plus haut à 499 887 € HT.

Considérant qu'il est important de solliciter les subventions les plus hautes possibles.

Vu le CGCT,
Vu l'avis favorable à l'unanimité des membres de la commission des finances du 19 janvier 2026.
Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'issue d'un vote à main levée,

Art. 1 APPROUVE les demandes de financement auprès de tous les acteurs publics à hauteur maximum de 80%.

Art. 2 SOLLICITE 60% du montant prévisionnel estimé des travaux auprès du Département au titre de la répartition des amendes de police.

Art. 3 DIT que les recettes seront encaissées au budget primitif 2026 et s.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures ;
P/ COPIE certifiée Conforme,
Le 22/01/2026
Le Maire
Jean Marie LABESSE